

Calderona et de Monchique entre la Guadiana et le cap S.-Vincent en Portugal; et le système Bétique, qui comprend les Sierras Nevada et Loja, et où sont les points culminants de l'Espagne. On trouve dans les régions centrales de vastes plateaux ou plaines élevées, incultes et désertes, et désignées sous le nom de Parameras. Les grands fleuves sont: l'Ebre qui reçoit le Xiloca, le Gallego, la Guadalope, la Sègre et l'Eserra, et qui se jette dans la Méditerranée, ainsi que le Guadalquivir, le Jucar et la Segura; le Guadalquivir, la Guadiana, le Tage, le Duero, le Minho, qui versent leurs eaux dans l'Océan après avoir reçu un grand nombre d'affluents. Le climat, chaud et varié, permet aux productions de la zone tempérée et des tropiques de se confondre; de belles vallées bien arrosées, de gras pâturages, de riches vignobles, seraient des éléments de prospérité pour un peuple plus éclairé, plus laborieux, et gouverné plus libéralement. La culture, généralement négligée et mal entendue, est loin de répondre à la générosité et à la fertilité de ce sol favorisé sous tous les rapports, et qui produit avec abondance les céréales de toute espèce, les légumes, les fruits, les pins, les chênes, chanvre, lin, coton, soie, cire, miel et laines renommées pour leur finesse et leur beauté, vins liquoreux, eaux-de-vie, oranges, citrons, huile, kali, soude, safran, sumac, liège, garance, kermès, etc. Non-seulement ce beau sol est riche à sa surface, mais il l'est encore à l'intérieur, et ses montagnes recèlent le fer, le plomb, le nacre, l'étain, l'aimant, le soufre, le mercure, le sel gemme, le vitriol, et même l'or et l'argent, mais en petite quantité. Parmi les nombreux animaux domestiques, il ne faut point oublier les chevaux andalous si renommés pour leur beauté et leur vigueur. L'Espagne, beaucoup moins brillante sous le rapport de l'industrie que sous celui de ses richesses naturelles, ne possède, comparativement aux autres pays, qu'un nombre très-borné de métiers, de fabr. et de manufactures; le peu d'établissements qui prospèrent sont protégés par quelques seigneurs riches ou par le gouvernement. Le commerce extérieur est aujourd'hui paralysé par la perte de la plupart de ses débouchés, et le commerce intérieur souffre continuellement du manque de routes et de communications, les grandes routes étant bien loin d'être suffisantes; ajoutez à ces obstacles ceux qu'apporte sans cesse un gouvernement vicieux, et qui n'est nullement protecteur des lumières, des arts libéraux et du commerce. L'Espagne est gouvernée par une monarchie absolue, secondée par un conseil-privé que choisit le souverain, et qui dirige entièrement les opérations du conseil-d'état ou de la junte. Cette junte, réunion de ministres qui agissent d'après la loi du *bon plaisir*, a été réorganisée en 1825, après la dernière révolution des Cortès qui demandèrent vainement une constitution. Le conseil de Castille est le tribunal suprême de la monarchie, le défenseur intrépide des doctrines de l'absolutisme. C'est là que la religion catholique, apostolique et romaine se montre intolérante et fanatique plus que dans aucune des autres contrées; elle est la religion dominante et la seule qui puisse y être exercée. Chaque prov. de l'Espagne offre dans ses habitants, au physique comme au moral, des nuances plus ou moins tranchées, des contrastes plus ou moins frappants, dont il faut chercher les causes dans le défaut d'industrie du peuple espagnol, l'imprévoyance et l'absolutisme de son gouvernement, la difficulté des communications et les barrières naturelles qui séparent les peuples. Nous entrerons à cet égard dans plus de détail à l'art. de chaque prov. L'Espagne comprend 10 grandes divis. ou royaumes, subdivisés en 31 prov., qui presque toutes portent le nom de leurs chefs-lieux: la *Galice*, le *roy. de Léon* contenant les Asturies, Léon, Toro, Zamora, Valladolid, Palencia et Salamanque. La *Vieille-Castille* comprend Burgos, Soria, Ségovie et Avila; les prov. *Basques*, formées de la Biscaye, du Guipuscoa et d'Alava; le *roy. de Navarre*; le *roy. d'Aragon* contenant l'Aragon, la Catalogne, Valence et les Iles Baléares; la *Nouvelle-Castille*, formée des prov. de Madrid, Guadalaxara, Cuença, Tolède et la Manche; l'*Estremadure*; l'*Andalousie* contenant Séville, Cordoue, Jaen et Grenade, et le *roy. de Murcie*. 13,900,000 h.

ESPALEIS, vg. de Fr., dép. du Tarn-et-Garonne; arr., 4 l. O. de Moissac, cant. et poste de Valence. 340 h.

ESPALEN, vg. de Fr., dép. de la H. Loire; arr., 3 l. O.

de Brioude, cant. de Bresle. 600 h. Poste de Massiac (Cantal).
ESPAILLY, vg. de Fr., dép. de la H.-Loire; arr., cant., 1 l. O. et poste de Puy. 1,000 h.

ESPANES, vg. de Fr., dép. de la H.-Garonne; arr., 5 l. O. et poste de Villefranche, cant. de Montgiscard. 270 h.

ESPAIN (S.), bourg de Fr., dép. d'Indre-et-Loire; arr., 5 l. E. de Chinon, cant. de Ste.-Maure. 2,040 h.

ESPALION, v. de Fr., dép. de l'Aveyron; chef-l. d'arr. et de cant., 5 l. 1/2 N.-E. de Rhodéz, bur. de poste; elle a un trib. de 1^{re} instance, un collège communal, quelques fabriques et des tanneries. 2,040 h. L'arr. d'Espalion comprend 9 cant.: S.-Amans-des-Céps, S.-Chely-d'Aubrac, Espalion, Entraigues, Estaing, S.-Geniez, Laguiole et Mur-de-Barrez. 101 comm.

ESPALMADOR, l'une des îles Baléares, prov. de Palma; elle a de vastes forêts et de beaux pâturages.

ESPAON, vg. de Fr., dép. du Gers; arr., cant., 1 l. S. et poste de Lombez. 400 h.

ESPARRON, vg. de Fr., dép. de la Garonne; arr., 3 l. N. de Saint-Gaudens, cant. d'Aurignac, poste de Martres. 525 h. — E.-de-Palières, Var; arr., 8 l. N.-O. de Brignolles, cant. et poste de Barjols. 600 h. — E.-de-Verdon, B.-Alpes; arr., 15 l. S. de Digne, cant. et poste de Riez. 400 h. — E.-de-Vitrolles, Haute-Alpes; arr., 3 l. S.-O. et poste de G. cant. de Barcelonnette. 295 h.

ESPARROS, vg. de Fr., dép. des H.-Pyrénées; arr., 5 l. E. et poste de Bagnères-de-Bigorre, cant. de la Barthe-de-Neste. 500 h.

ESPARSAC, vg. de Fr., dép. de Tarn-et-Garonne; arr., 5 l. S.-O. de Castel-Sarrasin, cant. et poste de Beaumont-de-Lomagne. 560 h.

ESPARTELL, une des îles Baléares, prov. de Palma; inhabitée.

ESPARTIGNAC, vg. de Fr., dép. de la Corrèze; arr., 6 l. N.-O. de Tulle, cant. et poste d'Uzerche. 530 h.

ESPECHEDÉ, vg. de Fr., dép. des B.-Pyrénées; arr., 4 l. E. et poste de Pau, cant. de Morlaas. 300 h.

ESPÉDAILLAC, vg. de Fr., dép. du Lot; arr., 5 l. E. et poste de Figeac, cant. de Livernon. 1,000 h.

ESPEJA, bourg d'Espagne, prov., 7 l. 1/2 S.-E. de Cordoue; saline renommée et raffineries de sel. 1,500 h.

ESPELETTE, bourg de Fr., dép. des B.-Pyrénées; arr., 5 l. S. et poste de Bayonne, chef-l. de cant.; commerce de bestiaux. 1,500 h.

EPELUCHE, vg. de Fr., dép. de la Drôme; arr., cant., 1 l. 1/2 E. et poste de Montélimart. 450 h.

ESPERANCA (serra de), montagnes du Brésil, prov. de S.-Paul, entre le bassin de l'Ivay et celui de l'Ignassa; cette chaîne, qui a 20 l. de longueur à peu près, se rattache à la Serra-da-Apuaranna.

ESPERANCE, baie de la Nouv.-Hollande, côte mérid., à l'O. du cap Le Grand. — *Autre*, cap de l'une des îles de Salomon, Grand-Océan équinoxial.

ESPERAUSSES, vg. de Fr., dép. du Tarn; arr., 9 l. E. de Castres, cant. et poste de Lacaune. 530 h.

ESPERAZA, bourg de Fr., dép. de l'Aude; arr., 5 l. S. de Limoux, cant. et poste de Quillan; scieries. 1,180 h.

ESPERCE, vg. de Fr., dép. de la H.-Garonne; arr., 5 l. S. de Muret, cant. de Cintegabelle, poste d'Auterive. 560 h.

ESPERÉ, vg. de Fr., dép. du Lot; arr., cant., 2 l. N. et poste de Cahors. 370 h.

ESPÈS, vg. de Fr., dép. des B.-Pyrénées; arr., cant., 1 l. N. et poste de Mauléon. 320 h.

ESPEZEL, vg. de Fr., dép. de l'Aude; arr., 12 l. S.-O. de Limoux, cant. de Belcaire, poste de Quillan. 1,200 h.

ESPIA (serra de), montagnes du Brésil, prov. de Goyaz, ramification de la grande Cordillère.

ESPIENS, vg. de Fr., dép. de Lot-et-Garonne; arr., cant., 1 l. N.-E. et poste de Nérac. 790 h.

ESPICHEL, cap du Portugal, prov. d'Estremadure, 9 l. S.-S.-O. de Lisbonne.

ESPIET, vg. de Fr., dép. de la Gironde; arr., 4 l. S. et poste de Libourne, cant. de Branne. 450 h.

ESPINARDO, vg. d'Espagne, prov. de Murcie. 1,500 h.